Assistance à maitrise d'ouvrage pour l'évolution, la maintenance et l'hébergement d'une plateforme dématérialisée de commercialisation des logements en BRS de la Foncière de la Ville de Paris

Consultation n° 2025_01

Annexe N°2 au Règlement de la Consultation : Cadre de mémoire technique

Le candidat établit son mémoire technique conformément aux critères précisés ci-dessous. Il peut le faire sur ce document ou sur un document annexe, selon sa convenance.

Nom du candidat :

Critère 1 : Méthodologie proposée pour accompagner la Foncière de la Ville de Paris dans l'évolution, la maintenance et l'hébergement d'une plateforme dématérialisée de commercialisation des logements en BRS de la Foncière de la Ville de Paris

Sous critère 1 : méthodologie dans la conduite de projet

Le candidat précise sa méthodologie pour accompagner la Foncière de la Ville de Paris, précise la charge et la durée pour chacune des étapes, et dans le cadre d'un calendrier global. Le candidat illustre son offre au travers de livrables qu'il a eu l'occasion de mettre en œuvre dans des contextes comparables.

Sous critère 2 : pilotage des équipes

Le candidat précise sa capacité à mobiliser ses équipes à partir de l'émission d'une demande faite par la Foncière de la Ville de Paris.

Critère 2 : Prix

Le candidat remplit l'annexe financière à l'acte d'engagement.

Critère 3 : Qualité des profils dédiés à ce marché

Le candidat précise la qualité des profils qu'il dédie à la réalisation des prestations en précisant leur expérience dans des projets similaires, leur niveau de labellisation et tout élément permettant d'apprécier le niveau d'expertise proposé.